Kecueil alloz > hebdomadaire 10 février 2011 pages 361 à 432

Le déséquilibre significatif face au Conseil constitutionnel

CHRONIQUE /

187º année

n° 6 / 7455e

L'article L. 442-6, I, 2°: entre droit du marché et droit commun des obligations

> Muriel Chagny

NOTE /

Commentaire de la décision du Conseil constitutionnel du 13 janvier 2011

> Yves Picod

ÉDITO

361 Les petits pois en ont gros sur la patate..., Félix Rome

ACTUALITÉS

- 369 Clarification de la sauvegarde : dispositions de la loi « Warsmann »
- Ventes de meubles aux enchères publiques : les députés adoptent le texte
- Détention en quartier disciplinaire : condamnation de la France
- 383 Médecine du travail : la réforme revient par la grande porte au Sénat

POINTS DE VUE

- Excuser l'inexcusable (à propos du dangereux arrêt du 20 octobre 2010), Olivier Tournafond
- 390 Comptabilité et vérité, Jean-Paul de Castet et Alexis Palmade

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 397 Chroniques: Responsabilité des groupements sportifs amateurs du fait de leurs membres. Plaidoyer pour un retour à l'article 1384, alinéa 5, du code civil, Jean-Pierre Vial
- 402 La subrogation dans la saisie immobilière, Gilles Antoine Sillard
- Panorama: Droit des sûretés, Pierre Crocq 406
- Notes : L'essor du commerce électronique : la CJUE autorise la vente en ligne de lentilles de contact, note sous CJUE 2 déc. 2010, Céline Castets-Renard
- 423 La compatibilité de principe des punitive damages avec l'ordre public international: une décision en trompe-l'œil de la Cour de cassation ?, note sous Civ. 1re, 1er déc. 2010, François-Xavier Licari
- Délinquance des mineurs et récidive, note sous Crim. 16 nov. 2010, Stéphane Detraz 428

ENTRETIEN

432 Pierre Crocq - Le nouvel Acte Uniforme portant organisation des Sûretés





